

Objet : Demande d'autorisation de tir de feu d'artifices

M. le Maire,

A l'occasion de \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_, je souhaite établir un feu d'artifice sur le territoire de votre commune.

Nous utiliserons une valise de feux d'artifices automatique de catégorie F3 et inférieur à 35 Kg de masse active.

Ce produit est prévu pour les particuliers, la distance de sécurité de l'artifice est de 25 mètres la zone du tir sera \_\_\_\_\_.

Comme l'indique l'arrêté du 31 mai 2010 pris en application des articles 3, 4 et 6 du décret n° 2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre, ce feu d'artifice n'est pas soumis à déclaration en préfecture.

Pour toutes demandes d'informations supplémentaires, un artificier de la société XL-Artifices se tient prêt au 06 03 37 09 09 à vous communiquer tous les détails dont vous auriez besoin.

Je vous en demande donc l'autorisation.

En vous remerciant par avance de votre réponse, que j'espère positive, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.